

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
PASS'SPORT

FICHE D'INSCRIPTION ETE 2024

NOM :	PRENOM :
AGE :	TEL D'URGENCE :

PASS'EAU (7-12 ANS)

		Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	Journée + Repas	Péri-loisirs SOIR 18h-18h30
Semaine 4	Lundi 29/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mardi 30/07	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Mercredi 31/07	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Jeudi 01/08	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Vendredi 02/08	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

PASS'PLEIN AIR (6-12 ANS)

		Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	Journée + Repas	Péri-loisirs SOIR 18h-18h30
Semaine 8	Lundi 26/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mardi 27/08	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Mercredi 28/08	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Jeudi 29/08	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Vendredi 30/08	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

En fonction des contraintes, le programme pourra être modifié.

Tarifs

En cas de non-production du quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué, aucun remboursement ne sera effectué.

PASS'SPORT	
Quotient familial en cours	Cycle de 5 jours avec repas (prix par jour)
0-300	12,15 €
301-500	14,20 €
501-700	16,20 €
701-800	18,25 €
801-1000	21,30 €
1001-1300	24,30 €
1301-1600	27,30 €
1601-1900	29,35 €
1901-2200	31,35 €
2201 et plus	33,40 €

La Caisse d'allocations Familiales participe au financement de cet accueil de loisirs.

Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif (voir le règlement de fonctionnement).

Impayés : Le Trésor Public informe régulièrement la collectivité du suivi des impayés. Cette dernière est alors en droit de refuser l'accès aux prestations des familles faisant l'objet de plus d'un mois de retard. Il appartient alors aux familles de régulariser leur situation auprès du Trésor Public pour pouvoir accéder de nouveau aux prestations.

Je soussigné (e),....., responsable légal de l'enfant atteste qu'aucune modification n'est à apporter sur les documents d'inscriptions : dossier annuel, fiche sanitaire, fiche d'autorisations et informations relatives à la famille.

Date :

Signature du responsable légal :

« Les informations recueillies par le biais de cette fiche d'inscription sont enregistrées et nous permettent de prendre en compte les demandes d'inscription à l'accueil de loisirs. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public.

Les données peuvent être conservées jusqu'à 10 ans conformément aux archives départementales sur support papier et numérique et sont transmises seulement aux services concernés au sein de Bièvre Isère Communauté et à la CAF uniquement en cas de contrôle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement, d'effacement, de portabilité, de déréférencement et d'un droit à la mort numérique. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD, veuillez consulter notre politique de protection des données ou contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD) à l'adresse suivante : rgpd@bievre-isere.com ».